



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(revision) date 13-mars-2015

Version 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit ECOVER78
Nom du produit Lessive en poudre Universelle
Internal Code 3000498
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation par les consommateurs
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Responsable de la mise sur le marché
ECOVER CO-ORDINATION CENTER	Voir nom de l'entreprise
Steenovenstraat 1A	CH: Held AG
2390 Malle Belgium	Aumattweg 66, Postfach 11
Phone: +32 (0)3 309 2500	3613 Steffisburg
Fax: +32 (0)3 311 7270	Phone +41 33 439 00 39
	Fax +41 33 439 00 38

Adresse e-mail sds@ecover.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Belgique	+32 (0)70 245 245 (Antipoison Centre Belgium)
Danemark	+45 82 12 12 12
Finlande	09 471977
France	+ 33 (0)1 45 42 59 59 - Orfila (24h)
Pays-Bas	030-2748888 (NVIC)
Espagne	+ 34 91 562 04 20
Suisse	+41 44 251 51 51 - Toxikologisches Institut Zürich
Royaume-Uni	03451 302230 - UK customer careline

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

According to Regulation (EC) n° 1272/2008 (CLP):

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
--	-------------

2.2. Éléments d'étiquetage

According to Regulation (EC) n° 1272/2008 (CLP):

**mention d'avertissement****ATTENTION****Mentions de danger**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Contient Limonene (D-) EUH208 - Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Sans objet

3.2 MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Sodium Carbonate Peroxide	239-707-6	15630-89-4	10-30	O; R8 Xn; R22-41	Ox. Sol. 2 (H272) Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (oral) (H302)	01-2119457268-30
Carbonate de sodium	207-838-8	497-19-8	10-30	Xi; R36	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119485498-19
Fatty Alcohol Sulfate C12-18	273-257-1	68955-19-1	5-10	Xi; R38-41	Eye Dam 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315)	01-2119490225-39
Alcohols, C12-14, ethoxylated	932-106-6	68439-50-9	5-10	Xi; R41 N; R50	Eye Dam 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400)	01-2119487984-16
(R)-p-mentha-1,8-dien e	227-813-5	5989-27-5	0.1-1	R10 Xi; R38-43 N; R50/53	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 3 (H226)	01-2119529223-47
Subtilisine	232-752-2	9014-01-1	<0.1	Xn; R37/38-41-42/43	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Resp. Sens. 1 (H334) STOT SE 3 (H335)	01-2119480434-38

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**SECTION 4: Premiers secours**

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
contact oculaire	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
inhalation	Transporter la victime à l'air frais.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 2 pour plus d'informations. Voir section 11 pour plus d'informations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction appropriés

Contient un percarbonate oxydant qui peut libérer de l'oxygène en cas d'activation. Éviter toute projection d'eau sur le produit sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e)

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Récupérer le produit utilisable dans un récipient refermable propre afin de le réutiliser. Recueillir le produit contaminé, à éliminer avec les déchets chimiques. Éliminer les résidus avec de l'eau et un aspirateur poussiére/eau.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

SECTION 12 : Informations écologiques

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8

Éviter toute génération de poussières

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

Ne pas stocker à t° <0°C et >40°C.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Protéger de l'humidité

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
(R)-p-mentha-1,8-diene			TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³		TWA: 5 ppm TWA: 28 mg/m ³ Ceiling / Peak: 20 ppm Ceiling / Peak: 112 mg/m ³ Skin TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³
Subtilisine		STEL: 0.00012 mg/m ³ TWA: 0.00004 mg/m ³		STEL: 0.00006 mg/m ³	

Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
(R)-p-mentha-1,8-diene				TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 280 mg/m ³	
Subtilisine		Ceiling: 0.00006 mg/m ³			Ceiling: 0.00006 mg/m ³

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
(R)-p-mentha-1,8-diene		STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³		TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m ³ STEL: 37.5 ppm STEL: 175 mg/m ³	
Subtilisine		STEL: 0.00006 mg/m ³			TWA: 0.00006 mg/m ³ STEL: 0.00006 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Aucunes dans des conditions normales.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité pour évacuer les matières répandues accidentellement.
Protection des mains	Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact prolongé ou répété avec la peau.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	poudre	
Odeur	lavande	
couleur	blanche	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	0.5% 10.5	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation		Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune information disponible
point d'éclair	>100	Aucune information disponible
taux d'évaporation		Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Pression de vapeur		Aucune information disponible
densité de vapeur		Aucune information disponible
Densité relative	0.75 kg/l	
Hydrosolubilité		Aucune information disponible
Solubilité(s)		Aucune information disponible
Coefficient de partage		Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible
Température de décomposition		Aucune information disponible
Viscosité cinématique		Aucune information disponible
Viscosité dynamique		
Propriétés explosives	Sans objet	
Propriétés comburantes	Ce produit contient du percarbonate de soude oxydant.	
9.2. Autres informations		
Teneur en COV (%)	0.23	

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les protéases perdent leur activité même dans de bonnes conditions de conservation. Il est donc recommandé de consommer le produit dans l'année.

Même conservé dans de bonnes conditions, le percarbonate de soude perd son activité. Il est donc conseillé d'utiliser le produit dans l'année.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Voir la section 7 pour plus d'informations

10.5. Matières incompatibles

Aucunes dans des conditions normales

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Carbonate Peroxide	= 1034 mg/kg (Rat)		
Carbonate de sodium	= 4090 mg/kg (Rat)		= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h
Fatty Alcohol Sulfate C12-18	> 2000 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	
(R)-p-mentha-1,8-diene		> 5 g/kg (Rabbit)	

irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Voir section 15 pour les substances sensibles

cancérogénicité Non attendu(e)(s).

Toxicité pour la reproduction Non attendu(e)(s).

Mutagénicité sur les cellules germinales Non attendu(e)(s).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Non attendu(e)(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Non attendu(e)(s)

Danger par aspiration Non attendu(e)(s)

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit

48 h CE50 (daphnies - mg/l) (48HLC)

Aucune donnée disponible

Ingredients

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Sodium Carbonate Peroxide	70: 240 h Chlorella emersonii mg/L EC50	70.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	4.9: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50
Carbonate de sodium	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Fatty Alcohol Sulfate C12-18	42: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	3: 48 h Leuciscus idus mg/L LC50	16.3: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
(R)-p-mentha-1,8-diene		0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit ne contient pas de substances non biodégradables

Les tensio-actifs utilisés dans ce produit répondent à toutes les exigences de biodégradabilité du règlement 648/2004/CE.

Tous les tensioactifs sont biodégradable en anaérobio.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ne contient aucune matière première bioaccumulante.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

12.6. Autres effets néfastes

Ce produit ne contient aucun MCP et aucun parfum nitromusqué.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

RID

Non réglementé

IATA

Non réglementé

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:

oxygen-based bleaching agents, zeolites	15 - 30%
---	----------

anionic surfactants, non-ionic surfactants	5 - 15%
soap	< 5%
parfum, enzymes, Limonene, LINALOOL	

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 H226 - Liquide et vapeurs inflammables
 H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Méthode de classification

D'après les données d'essai

Remarque sur la révision

Première version de cette FDS dans ce nouveau format.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité